

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE : PREMIERS ÉLÉMENTS CHIFFRÉS APRÈS PLUSIEURS MOIS DE FONCTIONNEMENT



ECOPOINT SITUÉ AU DORAT - ZONE INDUSTRIELLE, ROUTE DE DINSAC - NOVEMBRE 2025

Depuis novembre 2025, la collecte des ordures ménagères en points d'apport volontaire (PAV) est pleinement opérationnelle sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (**CCHLeM**). Ce changement de mode de collecte, déployé progressivement sur les 40 communes, répond à des enjeux financiers, environnementaux et réglementaires, tout en tenant compte des spécificités d'un territoire rural étendu.

Comme toute évolution de service public qui modifie les habitudes du quotidien, la mise en place des **PAV** s'accompagne encore d'une phase d'adaptation.

Sur le terrain, des interrogations subsistent, tout comme des ajustements techniques et organisationnels sont à poursuivre sur certains secteurs. La **CCHLeM** en est pleinement consciente et continue d'adapter son dispositif au fil du déploiement, dans une logique d'amélioration continue du service public, au plus près des usages et des réalités locales.

Après plusieurs mois de fonctionnement, les premières données de tonnage permettent d'observer des évolutions mesurées. Entre septembre et décembre 2025, le volume d'ordures ménagères résiduelles a diminué d'environ 39 % par rapport à la même période en 2024, soit une baisse de plus de 610 tonnes sur les quatre derniers mois de l'année (données fournies par le SYDED).

Ordures Ménagères Résiduelles	Novembre	Décembre
2024	359,40	380,66
2025	187,40	229,44
Évolution du tonnage en % 2024/2025	-48%	-40%

Comparatif annuel entre 2024 et 2025

·Ratio 2023 : 206 kg/hab/an
·Ratio 2025 : 159,7 kg/hab/an
Les données de tonnage montrent une évolution favorable, avec une baisse de : **40 %*** des ordures ménagères résiduelles (par habitant et par an) et une augmentation de **63,5 %*** des déchets triés et valorisés, sur les deux derniers mois de l'année.

***DONNÉES FOURNIES PAR LE SYDED**

Ces éléments chiffrés contribuent à alimenter le suivi du dispositif et permettent d'ajuster les modalités de collecte en fonction des usages constatés sur le terrain. Des adaptations continueront d'être apportées, en lien étroit avec les communes, afin de répondre au plus près des besoins des habitants et de garantir la continuité du service public.

Cette dynamique s'appuie également sur des actions concrètes mises en œuvre sur le territoire :

- **La distribution gratuite de composteurs individuels** (en 2024 et 2025) et l'installation de composteurs collectifs sur le territoire. Ces dispositifs permettent de réduire les volumes d'ordures ménagères tout en favorisant une meilleure séparation des déchets, avec des bénéfices environnementaux concrets et durables.
- **Un service de proximité** a ainsi été déployé à destination des personnes rencontrant des difficultés de déplacement. A ce jour, **454 habitants** en bénéficient. Pensé comme une solution souple et pérenne, ce service peut être mobilisé de manière ponctuelle ou durable, en fonction des situations individuelles, afin que personne ne soit laissé de côté.
- **L'adaptation continue du dispositif de collecte** : La CCHLeM a sollicité le SYDED afin de renforcer le nombre de colonnes dédiées aux recyclables et d'ajuster les fréquences de collecte lorsque cela est nécessaire. De nouvelles colonnes d'ordures ménagères ont également été installées sur les points identifiés comme prioritaires. Dans cette même logique, la Communauté de Communes prévoit également l'implantation de colonnes supplémentaires, aériennes et semi-enterrées, afin de compléter le maillage existant et d'améliorer les conditions d'utilisation pour les habitants.

Enfin, l'évolution du mode de collecte des ordures ménagères s'inscrit dans une orientation nationale, visant à réduire la production de déchets, optimiser les tournées de collecte et maîtriser les coûts publics, tout en maintenant un service de proximité de qualité.

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche poursuit cette démarche avec pragmatisme, responsabilité et transparence.

CONTACTS PRESSE

Faona CHADHOULI - communication@cchlem.fr / 05 55 60 09 99 - 07 86 31 09 25
Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche
12 avenue Jean Jaurès - 87300 Bellac